RCS : ST DENIS DE LA REUNION
Code greffe : 9741

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2015 B 00044
Numéro SIREN : 808 338 644
Nom ou dénomination : LASSA

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2020 sous le numéro de dépôt P2020/000112

EXTRAIT DES MINUTES

2020OP00811

[redacted]

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION

ORDONNANCE

Nous, Dominique BOERAEVE , Présidente du tribunal mixte de commerce de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société LASSA SAS 14 chemin Poisson Volant 97419 LA POSSESSION RCS Saint Denis de La Réunion 808 338 644

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2019

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au 31/12/2020
le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 de la société LASSA SAS 14 chemin Poisson Volant 97419 LA POSSESSION RCS Saint Denis de La Réunion 808 338 644 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Saint-Denis-de-La-Réunion, le 2.11.20

La Présidente
Dominique BOERAEVE

Jeanne MARTIN
Commis greffier

[redacted]

Frais de greffe de la présente ordonnance : 34.38 € TTC (26.25 € HT – 2.23 € TVA – 5.9 € débours)

Pour expédition certifiée conforme à l'original

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-DENIS REUNION

Lo2o of 811

LASSA
Société par actions simplifiée
au capital de 386 694 euros
Siège social :14 CHEMIN POISSON VOLANT 97419 LA POSSESSION
808 338 644 RCS SAINT DENIS

ARRIVÉE
- 2 OCT. 2020
GREFFE T.C.
SAINT-DENIS

Requête
à Monsieur le Président
du Tribunal mixte de la chambre de commerce

Le soussigné

Monsieur LEMAITRE Laurent
demeurant 14 CHEMIN POISSON VOLANT 97419 LA POSSESSION

Agissant en qualité de Président de la société LASSA, société par actions simplifiée au capital de 386 694 euros, ayant son siège social 14 CHEMIN POISSON VOLANT 97419 LA POSSESSION, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 808 338 644 RCS ST DENIS DE LA REUNION,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société LASSA a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2019.

Elle doit donc, en application de l'article R. 612-2 du Code de commerce, réunir son Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice.

Par ailleurs, sur le fondement de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, trois ordonnances apportent des dérogations temporaires et exceptionnelles de nature à sécuriser les entreprises dans leur fonctionnement, un délai de trois mois supplémentaire a été donné aux entreprises.

Cependant, ce délai ne pourra être respecté pour les raisons que, les commissaires aux comptes titulaire et suppléant, ont démissionné au cours de l'année 2020, dont l'annonce de cette dernière est en date du 23 septembre 2020. Nous devons alors procéder à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes. De ce fait, matériellement, sans rapport dudit mandataire, nous ne pouvons élaborer les formalités d'approbation des comptes dans les délais impartis.

C'est pourquoi, le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir autoriser la société qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de trois mois lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Fait à POSSESSION
Le 28 septembre 200

LEMAITRE Laurent – Président